

# S M I T H

CAFÉ

---

## Conditions d'utilisation du programme de fidélité Smith Café, *Les Récompenses Smith*

Dernière mise à jour : 02/03/2021

### Introduction et dénomination des termes utilisés

Veillez lire attentivement ces conditions d'utilisation du programme de fidélité, *Les Récompenses Smith* proposé par **La Maison Smith Inc.**. En accédant à ce programme promotionnel ou en l'utilisant ou en utilisant ces cartes de récompenses, vous acceptez d'être lié par les conditions décrites par la présente et toutes les conditions incorporées par référence. Si vous n'acceptez pas toutes ces conditions, veuillez ne pas participer à ce programme.

Lorsque les termes « vous », « votre » ou « vos » sont utilisés, ils font référence aux utilisateurs, abonnés et personnes physiques inscrites et/ou utilisant notre programme de fidélité, *Les Récompenses Smith*.

Les termes "programme", "programme de fidélité", "programme *Les Récompenses Smith*" et "*Les Récompenses Smith*" font référence à notre seul et unique programme de fidélité, appelé *Les Récompenses Smith*, qui est disponible et applicable uniquement dans nos sept (7) succursales localisées dans la Ville de Québec, à Québec, Canada.

Les termes "entreprise", "Smith Café", "**La Maison Smith**", "nous", "nos" font référence à **La Maison Smith Inc.**, société dont le siège social est sis 201 3e Ave, Québec, QC G1L 2V7, Canada, immatriculée au Registraire des entreprises de Québec sous le numéro 1169075695.

Vous acceptez que nous puissions fournir des notifications, des divulgations et des modifications aux présentes conditions d'utilisation et d'autres informations relatives au programme de fidélité Smith par des moyens électroniques, y compris la publication de ces informations et documents en ligne sur <https://www.smithcafe.com>.

Ces conditions constituent l'intégralité de l'entente entre vous et **La Maison Smith** en ce qui concerne votre participation au programme *Les Récompenses Smith*, votre droit d'accumuler et d'échanger des points pour obtenir des récompenses et votre droit à tout autre avantage du programme *Les Récompenses Smith* et elles remplacent celles de toute autre version précédente.

En souscrivant à notre programme de fidélité, une carte de fidélité Smith vous est remise et vous permet d'accéder au programme *Les Récompenses Smith* dans toutes nos succursales. Cette carte de fidélité vous est gracieusement prêtée par **La Maison Smith** afin de profiter librement des différents avantages offerts par le programme de fidélité en succursale.

L'inscription au programme de fidélité *Les Récompenses Smith* n'est pas obligatoire pour l'achat et la consommation des produits vendus par **La Maison Smith**.

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÉDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

CAFÉ

---

Le programme de fidélité du Smith Café et tous les avantages qui lui sont associés ne peuvent s'appliquer que sur des produits vendus par **La Maison Smith** en succursale uniquement et non sur notre site internet ([www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com)) ou toute autre plateforme partenaire.

La carte de fidélité n'est valable et utilisable que dans les succursales de **La Maison Smith** et n'est d'aucune utilité sur notre site internet ([www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com)) ou tout autre plateforme partenaire.

## **1- Résumé du programme**

Le programme *Les Récompenses Smith* est un moyen par lequel **La Maison Smith** s'efforce de récompenser et de remercier les clients fidèles d'avoir fréquenté son entreprise et acheté des produits Smith. Les membres du programme *Les Récompenses Smith* peuvent gagner et accumuler des points grâce à leurs achats en succursales, qui peuvent être utilisés soit en les échangeant contre des cadeaux, soit en les transformant en dollars sur le montant d'une facture Smith et ce, dans toutes les succursales Smith sous certaines conditions citées dans l'article 4 ci-bas.

Le programme *Les Récompenses Smith* est ouvert uniquement aux résidents légaux du Canada et ces conditions d'utilisation s'appliquent dès votre inscription au programme *Les Récompenses Smith* à Québec, Canada, qui est exploité par **La Maison Smith Inc** et ses succursales (communément appelé "Smith Café").

*Les Récompenses Smith* permettent aux participants qui s'inscrivent conformément à ces conditions d'utilisation de présenter leur carte de fidélité lors d'un achat dans toutes les succursales Smith afin d'accumuler des points qui peuvent être utilisés conformément à ces conditions pour obtenir des cadeaux ou bien une équivalence en dollars (CAD).

Ces conditions d'utilisation ne modifient en rien les termes ou conditions de tout autre accord que vous pourriez avoir avec **La Maison Smith** pour d'autres produits ou services, tels que les certificats cadeaux Smith ou bien nos services corporatifs (service traiteur).

**La Maison Smith** se réserve le droit de changer ou de modifier ces conditions d'utilisation ou toute politique, FAQ ou directive relative au programme *Les Récompenses Smith*, en tout ou en partie, à tout moment et à sa seule discrétion. Tout changement ou modification entrera en vigueur dès la publication des révisions sur <https://www.smithcafe.com>. Votre accès continu ou votre participation au programme *Les Récompenses Smith* après de tels changements ou modifications confirme votre acceptation des présentes conditions d'utilisation et de ces changements ou modifications. Par conséquent, vous devez consulter ces conditions d'utilisation et les politiques, FAQ et directives relatives au programme *Les Récompenses Smith* régulièrement pour comprendre les conditions générales qui s'appliquent à votre accès et votre participation au programme *Les Récompenses Smith*. Si vous n'acceptez pas ces conditions d'utilisation, ses modifications et ses mises à jour, vous devez cesser d'accéder et de participer au programme *Les Récompenses Smith*. Tous vos avantages liés au programme *Les Récompenses Smith* (points, réductions, etc.) seront immédiatement perdus, inutilisables et vous ne pourrez plus y avoir accès avec votre carte de fidélité en succursale. Votre carte de fidélité sera immédiatement désactivée et vous devrez obligatoirement la retourner à **La Maison Smith** dans un délai de trente (30) jours après réception de votre demande, sous peine d'être chargé le coût unitaire de production d'une carte de fidélité supporté par **La Maison Smith**.

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÉDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

## CAFÉ

---

Veillez lire attentivement la politique de confidentialité, disponible sur notre site internet, à l'adresse suivante :

[https://cdn.shopify.com/s/files/1/0239/2922/5280/files/Politique\\_de\\_confidentialite\\_et\\_de\\_protection\\_des\\_donnees\\_SMITH-2.pdf?v=1583854433](https://cdn.shopify.com/s/files/1/0239/2922/5280/files/Politique_de_confidentialite_et_de_protection_des_donnees_SMITH-2.pdf?v=1583854433) pour comprendre comment **La Maison Smith** collecte et utilise les informations sur ses clients, comment mettre à jour ou modifier vos informations personnelles et comment l'entreprise communique avec vous.

## **2- Admissibilité au programme Les Récompenses Smith**

- A. L'adhésion au programme *Les Récompenses Smith* est uniquement limitée aux personnes résidant légalement sur le territoire canadien. Aucune société, fiducie, société de personnes ou autre entité ne peut détenir une adhésion au programme *Les Récompenses Smith*. Ce programme de fidélité est destiné à un usage personnel uniquement et non à une utilisation commerciale, quel qu'elle soit.
- B. Le programme *Les Récompenses Smith* n'est pas destiné à être utilisé par une personne de moins de 13 ans. Si vous avez entre 13 et 18 ans, vous pouvez accéder et participer au programme de fidélité uniquement sous la supervision d'un parent ou d'un tuteur légal qui accepte d'être lié par ces conditions d'utilisation.
- C. Les participants inscrits au programme *Les Récompenses Smith* peuvent obtenir une réduction de 10% immédiate sur des achats de type "boisson barista" (brevages uniquement affichés sur notre menu café en succursale ; sont exclus les boissons en comptoir réfrigéré tels que les jus d'orange, les liqueurs, etc.) et "sac de café en grain" (de format 340g uniquement ; sont exclus nos sacs de café en grains en format 1kg et 2,5kg) en présentant obligatoirement leur carte de fidélité (carte de fidélité physique) en succursale au moment de l'achat.
- D. Les participants inscrits au programme *Les Récompenses Smith* peuvent obtenir et accumuler des points sur leur carte de fidélité grâce à des achats de type "boisson barista" (brevages uniquement affichés sur notre menu café en succursale ; sont exclus les boissons en comptoir réfrigéré tels que les jus d'orange, les liqueurs, etc.) uniquement.
- E. L'adhésion au programme *Les Récompenses Smith* se limite uniquement à un compte par personne (même nom, prénom, adresse courriel). Seule la personne ayant ouvert le compte peut profiter des avantages du compte. Chaque compte doit être au nom de la personne qui l'a ouvert à l'origine.
- F. Vous ne pouvez pas associer plus d'une carte de fidélité à votre compte. Si vous choisissez d'associer une deuxième carte de fidélité à votre compte, la valeur enregistrée à votre compte sur la première carte sera transférée sur la deuxième carte enregistrée. La première carte sera alors désactivée et devra être impérativement retournée à **La Maison Smith**. Seule une carte de fidélité active permet d'obtenir les points, sauf avec la permission de **La Maison Smith** à sa seule et unique discrétion. Si vous avez perdu la protection du solde de votre première carte de fidélité enregistrée et que vous avez besoin d'assistance, vous pouvez nous contacter via le formulaire sur notre site internet : <https://smithcafe.com/pages/nous-joindre>.
- G. Lorsque vous adhérez à notre programme *Les Récompenses Smith*, vous acceptez toute communication par courriel provenant de **La Maison Smith**, quelle qu'elle soit (infolettre, offre promotionnelle, information, événement, etc.) par courriel, à l'adresse courriel renseignée lors de votre inscription. Cette communication par courriel n'est pas obligatoire pour participer et

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÉDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

CAFÉ

---

profiter des avantages du programme de fidélité. Conformément aux lois applicables du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez vous désinscrire de notre liste d'envoi à tout moment, en cliquant sur "se désabonner", en bas de chaque courriel de **La Maison Smith**.

### **3- Adhésion au programme de fidélité & activation de la carte de fidélité**

Pour participer au programme *Les Récompenses Smith* et bénéficier des avantages en tant que membre, vous devez adhérer à notre programme de fidélité dans un premier temps puis activer votre carte de fidélité sur notre site internet ([www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com)). Ces deux (2) étapes sont obligatoires pour valider votre inscription au programme de fidélité et accéder aux avantages réservés aux membres.

#### **Adhésion au programme *Les Récompenses Smith***

Il n'y a aucun frais d'admission associé au programme *Les Récompenses Smith*.

Pour adhérer et profiter des avantages du programme de fidélité *Les Récompenses Smith*, rendez vous dans une succursale de **La Maison Smith** et demandez une carte de fidélité. Il vous sera demandé de remplir correctement, honnêtement et lisiblement tous les champs demandés du formulaire d'adhésion situé sur le carton de support de la carte de fidélité, puis de retourner ce coupon de formulaire complété entièrement en caisse ou à nos équipier(e)s présent(e)s.

Les informations obligatoires à fournir sur le coupon de formulaire d'adhésion sont les suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse courriel
- Code postal

Il vous sera également demandé d'accepter nos Conditions d'utilisation du programme de fidélité du Smith Café, *Les Récompenses Smith* en cochant obligatoirement la case correspondante sur le coupon de formulaire.

Les cartes de fidélité ne peuvent comprendre que des cartes physiques de **La Maison Smith** en plastique et nouvellement en carton, qui sont disponibles dans toutes les succursales de **La Maison Smith** situées dans la Ville de Québec.

En cas d'informations manquantes, erronées, de non-consentement aux Conditions d'utilisation du programme de fidélité du Smith Café ou de coupon de formulaire non retourné à **La Maison Smith**, votre inscription au programme de fidélité ne pourra être ni prise en compte, ni validée ou enregistrée d'une quelconque façon.

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÉDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

## CAFÉ

---

### Activation de sa carte et de son compte de fidélité

Une fois inscrit(e) au programme de fidélité du Smith Café, vous devez activer votre carte de fidélité sur notre site internet : [www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com) pour pouvoir bénéficier des avantages du programme sur vos prochains achats en succursale.

Pour activer votre carte de fidélité, il vous sera demandé les informations suivantes :

- Les 5 chiffres au dos de votre carte de fidélité
- Nom
- Prénom
- Adresse courriel
- Date de naissance
- Adresse postale
- Code postal
- Téléphone

Il vous sera également demandé d'accepter nos Conditions d'utilisation du programme de fidélité du Smith Café, *Les Récompenses Smith* en cochant obligatoirement la case correspondante dans ce formulaire.

Une fois le formulaire d'activation de la carte de fidélité correctement rempli et validé, un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse courriel renseigné précédemment dans ce formulaire. Il vous sera alors demandé de cliquer sur le lien de confirmation pour terminer l'activation de votre carte de fidélité.

Si la carte de fidélité est utilisée avant son activation lors d'un achat en succursale, les points obtenus grâce à cet achat seront enregistrés sur la carte mais ne pourront être disponibles et donc utilisés qu'après l'activation de celle-ci.

### La carte de fidélité Smith

En souscrivant à notre programme de fidélité, une carte de fidélité Smith vous est remise et vous permet d'accéder au programme *Les Récompenses Smith* dans toutes nos succursales. Cette carte de fidélité vous est gracieusement prêtée par **La Maison Smith** afin de profiter librement des différents avantages offerts par le programme de fidélité en succursale.

Vous devez nous aviser en cas de perte, vol, dommages sur votre carte de fidélité sur notre site internet, via notre formulaire de contact : <https://smithcafe.com/pages/nous-joindre> ; afin que cette dernière soit désactivée immédiatement. Une nouvelle carte de fidélité pourra vous être délivrée avec un solde de points équivalent au solde de points accumulés sur votre ancienne carte de fidélité. En cas d'abus, **La Maison Smith** se réserve le droit, à sa seule et unique discrétion, d'annuler le transfert du solde de points accumulés de l'ancienne carte vers la nouvelle, d'annuler toute

# S M I T H

## CAFÉ

---

réclamation d'obtention d'une nouvelle carte et/ou du transfert du solde de points de l'ancienne carte vers la nouvelle, d'annuler votre participation au programme de fidélité.

Si vous souhaitez rompre votre participation à notre programme *Les Récompenses Smith*, votre carte de fidélité sera immédiatement désactivée et vous devrez obligatoirement la retourner à **La Maison Smith** dans un délai de trente (30) jours après réception de votre demande, sous peine d'être chargé le coût unitaire de production et frais d'envoi postal d'une carte de fidélité supporté par **La Maison Smith**.

Vous ne pouvez posséder qu'un seul et unique compte associé au programme *Les Récompenses Smith* qui vous est personnel.

Vous devez nous aviser immédiatement de toute modification aux informations renseignées lors de votre inscription au programme *Les Récompenses Smith*.

Vous pouvez accéder et modifier vos informations personnelles liées à votre compte de fidélité en vous rendant sur notre site internet. Afin d'accéder à votre compte, vous devrez vous identifier avec les informations suivantes :

- identifiant demandé : adresse courriel associée à votre compte de fidélité
- mot de passe demandé : les 5 chiffres au dos de votre carte de fidélité

**La Maison Smith** ne sera tenue responsable d'aucun courriel, ni d'aucune communication mal acheminés, incluant tout avis envoyé dans le cadre des ces conditions, ni des conséquences qui peuvent en découler si les renseignements de votre compte sont inexacts ou s'ils ne sont plus valides.

Vous êtes responsables de vous assurer que vous pouvez recevoir des messages ou des avis de la part de **La Maison Smith** aux coordonnées que vous avez renseignées. Si nous pensons que certains de nos dossiers sont inexacts, nous pourrions vous contacter pour une vérification. Nous nous réservons le droit d'annuler tout compte pour lequel nous estimons que les renseignements sont incomplets ou inexacts et dans quel cas, tout point ou toute récompense associés à un tel compte et aux cartes de fidélité qui lui sont associés peuvent être confisqués et suspendus. Soumettre de fausses informations ou des informations fictives peut occasionner la suspension du compte et la confiscation de la carte de fidélité associée à ce compte.

Tous les renseignements au programme *Les Récompenses Smith* peuvent être vérifiés en tout temps et pour quelque raison que ce soit. **La Maison Smith** se réserve le droit, à sa seule et unique discrétion, de demander une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme acceptable par **La Maison Smith**, incluant, sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement) :

- aux fins de vérifier l'admissibilité d'une personne à la participation au programme *Les Récompenses Smith* et/ou;
- pour toutes raisons que **La Maison Smith** juge nécessaire, à sa seule et unique discrétion, aux fins d'exploitation du programme *Les Récompenses Smith* conformément à ces conditions d'utilisation.

Ne pas fournir une telle preuve à la satisfaction de **La Maison Smith**, dans le temps énoncé et communiqué à la personne concernée au moment de la prise de contact, peut mener à l'annulation de votre compte et dans un tel cas, tous les points et toutes les récompenses associés à un tel compte et aux cartes de fidélité qui lui sont associés, seraient confisqués.

# S M I T H

## CAFÉ

---

Tout abus des privilèges du programme *Les Récompenses Smith* de la part d'un participant, tout manquement d'un participant à se conformer à ces conditions ou toute fausse déclaration de la part d'un participant peut provoquer l'expulsion d'un tel participant au programme *Les Récompenses Smith*, incluant la perte de tous ses points et/ou récompenses accumulés.

**La Maison Smith** se réserve le droit de résilier votre compte, votre/vos soldes de points accumulés sur chaque carte de fidélité associée à votre compte et/ou votre participation au programme *Les Récompenses Smith* si **La Maison Smith** établit, à sa seule et unique discrétion, que vous avez enfreint ces conditions ou que l'usage de votre compte est non autorisé, frauduleux ou de tout autre manière illégal.

### **5- Les avantages du programme de fidélité**

Le programme de fidélité *Les Récompenses Smith* vous octroie des avantages en tant que membre que vous pouvez bénéficier sous certaines conditions :

- votre inscription au programme de fidélité a été enregistrée ;
- votre carte de fidélité a été activée sur notre site internet ;
- présenter sa carte de fidélité lors du passage en caisse avant l'encaissement. Si la carte de fidélité est présentée après l'encaissement, les avantages ci-dessous ne pourront pas être appliqués sur votre achat.

Sans votre carte de fidélité, vous ne pourrez pas bénéficier des avantages du programme de fidélité.

#### **Des réductions immédiates sur vos achats en succursale**

Votre carte de fidélité vous octroie une remise de 10% du montant hors taxes dans toutes les succursales de **La Maison Smith**, lors de votre passage en caisse pour l'achat de produits dits admissibles.

Un produit admissible correspond à l'achat d'un ou plusieurs produits appartenant aux catégories suivantes :

- boissons barista (brevages affichés sur le menu café dans chaque succursale de **La Maison Smith**) c'est-à-dire les cafés chauds, les cafés froids, les cafés spécialisés et les thés ;
- sacs de café en grain ou moulu en format 340g.

La remise de 10% ne pourra s'appliquer sur l'achat d'un ou plusieurs produits appartenant aux catégories admissibles mais ne répondant pas aux critères listés ci-dessus, tel que :

- sacs de café en grain ou moulu en format 1kg ou 2,5kg ;
- les smoothies.

Ainsi que sur l'achat d'un ou plusieurs produits appartenant aux catégories non admissibles, telles que :

- Sandwichs ;
- Salades ;
- Plats préparés ;
- Viennoiseries ;
- Pâtisseries ;
- Liqueurs (boissons en comptoirs réfrigérés) ;

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÈDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

## CAFÉ

---

- Certificat cadeau ;
- tout autre produit de **La Maison Smith** vendu en succursale qui n'appartiendrait pas à la liste exhaustive des produits éligibles ci-dessus.

Cette remise de 10% ne pourra être appliquée que si (1) votre commande comporte un ou plusieurs produits admissibles et si (2) vous présentez votre carte de fidélité en caisse avant l'encaissement. Vous devez donc présenter votre carte de fidélité au moment où vous payez votre achat admissible en caisse. Aucune remise ne vous sera attribuée si vous présentez votre carte de fidélité une fois l'achat complété ou si vous n'êtes pas en possession de votre carte de fidélité.

Aucune remise ne pourra s'appliquer sur les achats réalisés sur notre site internet ([www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com)) avec votre carte de fidélité, même si vos achats comprennent des produits admissibles. Pour rappel, ces Conditions d'utilisation du programme de fidélité du Smith Café ne s'appliquent qu'en succursale uniquement et non sur notre site internet ou sur nos plateformes partenaires.

Cette remise ne pourra s'appliquer et/ou se cumuler avec une autre promotion ou offre déjà en cours.

### Gagner et accumuler des points de fidélité

L'achat de produits dits éligibles en succursale vous permet de gagner des points de fidélité. Ces points s'accumulent automatiquement sur votre carte de fidélité. Les produits éligibles aux points de fidélité appartiennent à la catégorie suivante uniquement :

- boissons barista (brevages affichés sur le menu café dans chaque succursale de **La Maison Smith**) c'est-à-dire les cafés chauds, les cafés froids, les cafés spécialisés et les thés.

Les points de fidélité ne pourront être attribués à votre carte de fidélité pour l'achat d'un ou plusieurs produits non-éligibles appartenant aux catégories suivantes :

- Sandwichs ;
- Salades ;
- Plats préparés ;
- Viennoiseries ;
- Pâtisseries ;
- Liqueurs (boissons en comptoirs réfrigérés) ;
- Smoothies ;
- Sacs de café, tout format confondu ;
- Certificat cadeau ;
- tout autre produit de **La Maison Smith** vendu en succursale qui n'appartiendrait pas à la liste exhaustive des produits éligibles ci-dessus.

Les points de fidélité ne pourront vous être octroyés que si (1) votre commande comporte un ou plusieurs produits éligibles et si (2) vous présentez votre carte de fidélité en caisse avant l'encaissement. Vous devez donc présenter votre carte de fidélité au moment où vous payez votre achat éligible en caisse. Aucun point de fidélité ne vous sera attribué si vous présentez votre carte de fidélité une fois l'achat complété ou si vous n'êtes pas en possession de votre carte de fidélité.

Aucun point de fidélité ne pourra vous être octroyé sur les achats réalisés sur notre site internet ([www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com)) avec votre carte de fidélité, même si vos achats comprennent des produits admissibles. Pour rappel, ces Conditions d'utilisation du programme de fidélité du Smith Café

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÉDÈRE • ILE D'ORLÉANS



# S M I T H

## CAFÉ

---

ne s'appliquent qu'en succursale uniquement et non sur notre site internet ou sur nos plateformes partenaires.

Les points de fidélité pourraient ne pas vous être octroyés sur votre carte de fidélité si une promotion ou une offre est déjà appliquée sur votre commande.

Pour chaque achat éligible réalisé dans les succursales de **La Maison Smith**, arrondi au 0,10\$ le plus près, vous obtenez 5% du montant total hors taxes en points automatiquement sur votre carte de fidélité si vous avez présenté votre carte de fidélité avant le paiement de votre achat éligible.

Si les cents du montant de votre achat avant taxes se situent dans un intervalle entre 0,01\$ et 0,04\$, le nombre de points sera calculé sur le montant de votre achat arrondi au 0,10\$ le plus près et le plus bas.

Si les cents du montant de votre achat avant taxes se situent dans un intervalle entre 0,05\$ et 0,09\$, le nombre de points sera calculé sur le montant de votre achat arrondi au 0,10\$ le plus près et le plus haut.

Les points de fidélité ont un usage promotionnel et ne peuvent être utilisés qu'en succursale uniquement. Pour savoir comment utiliser vos points de fidélité, veuillez vous référer à l'article 5 des présentes Conditions d'utilisation du programme de fidélité du Smith Café.

Vos points, vos/votre carte de fidélité et votre compte de fidélité Smith sont personnels et ne peuvent être vendus, cédés, attribués ou partagés entre des membres de la famille, des amis ou d'autres personnes, sauf avec la permission de **La Maison Smith**, à sa seule et unique discrétion.

En cas de retour et de remboursement d'un produit admissible en succursale, **La Maison Smith** se réserve le droit d'annuler le transfert des points ou de retirer les points correspondant au montant de l'achat admissible remboursé que vous avez reçu sur votre carte de fidélité.

### ***Solde de points***

Le solde de points de fidélité accumulés sur votre carte de fidélité vous est disponible et accessible (1) soit depuis notre site internet ([www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com)) où vous devrez renseigner comme identifiant, votre adresse courriel associée à votre compte de fidélité et les 5 chiffres au dos de votre carte de fidélité comme mot de passe, (2) soit en vous rendant dans l'une de nos succursales située à Québec et en présentant votre carte de fidélité en caisse à l'un de nos employés des ventes.

Vous pouvez également connaître le solde de vos points de fidélité à la caisse dans nos succursales, en présentant votre carte de fidélité et en faisant la demande à nos équipier(e)s présent(e)s.

Le solde de points de fidélité est mis à jour une fois par jour dans notre système. Tout ajout de points de fidélité (points accumulés par vos achats éligibles en succursale) ou retrait de points (échange ou conversion de points) réalisés en journée ne seront affichés sur votre solde de points que le lendemain.

### ***Exclusions pour gagner des points***

# S M I T H

## CAFÉ

---

Vous ne pouvez pas gagner de points dans le cadre de certains types de programmes bêta ou promotionnels. De plus, vous ne pouvez pas gagner de points sur les achats de boissons alcoolisées, les certificats cadeaux Smith (telles que les activations, rechargements, transferts et autres transactions) et les produits de type sandwich, salade, plat préparé, viennoiserie, pâtisserie, liqueurs (en comptoirs réfrigérés). Les taxes, les pourboires, les dons et les frais, y compris, sans s'y limiter, les frais d'expédition et de manutention, les frais d'emballage cadeau, les frais de livraison et les frais de sac, peuvent également être exclus et non admissibles à l'accumulation de points.

Si vous retournez un achat éligible ou toute partie de celui-ci pour lequel vous avez obtenu des points, les points obtenus en vertu d'un tel retour seront déduits de la carte de fidélité utilisée pour faire un tel achat. Cela peut résulter en un solde de points négatif sur votre carte de fidélité Smith.

Toutes les décisions de **La Maison Smith** concernant les points (y compris, mais sans s'y limiter, l'exactitude du total des points d'un participant) et leur valeur en espèces, sont finales et lient tous les participants sans droit de recours.

Les points n'ont aucune valeur en dehors de ce programme *Les Récompenses Smith*. Les points ne peuvent être vendus. Les points ne peuvent être attribués, cédés, échangés, troqués, achetés, légués ou offerts en cadeau sauf avec la permission de **La Maison Smith**, à sa seule et unique discrétion.

Tous les points peuvent être vérifiés en tout temps, pour toute raison. **La Maison Smith** se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'invalider tout point qu'elle juge avoir été attribué par erreur ou obtenu par toute activité frauduleuse ou par tout activité ne respectant pas à la lettre et/ou l'esprit de ces conditions telles que interprétées par **La Maison Smith**, à sa seule et unique discrétion. Tout point ne pouvant être vérifié à l'entière satisfaction de **La Maison Smith** peut être disqualifié. **La Maison Smith** ne sera pas tenue pour responsable de tout point ne pouvant être récolté ou enregistré pour quelque raison que ce soit. Conformément aux lois applicables, le solde des points est remis à zéro (0) à la fermeture d'un compte (quelle que soit la raison de la fermeture du compte). Lors du décès d'un participant, le compte associé sera fermé et tous les points du compte seront disqualifiés. Le solde des points est remis à zéro (0) une fois le programme *Les Récompenses Smith* terminé. Nous nous réservons le droit de fermer votre compte, de mettre fin à cette entente avec vous ou de remettre le solde de points à zéro (0) si votre compte devient et demeure inactif pour une période d'un (1) an ou pour toute période plus longue spécifiées par les lois applicables. Si, en raison d'une erreur d'impression, de production, d'une erreur en ligne, d'une erreur informatique ou de toute autre erreur, quelle qu'elle soit, plus de points que ceux destinés à être distribués selon ces conditions (y compris, sans s'y limiter, toute condition s'appliquant à une offre de points en prime) sont réclamés ou crédités sur une carte de fidélité Smith ou un compte, alors, en plus d'avoir le droit de terminer immédiatement le programme *Les Récompenses Smith*, **La Maison Smith** se réserve le droit, à sa seule et unique discrétion, d'annuler les réclamations de points invalides ou de déduire de tels points invalides de la/des carte(s) de fidélité applicable(s).

### **Avantages supplémentaires du programme *Les Récompenses Smith***

En tant que membre du programme *Les Récompenses Smith*, vous avez droit aux avantages supplémentaires suivants:

- **Offres et codes promotionnels.** Les offres spéciales peuvent être distribuées par courriel via l'adresse courriel renseignée lors de votre inscription au programme *Les Récompenses*

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÉDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

## CAFÉ

---

*Smith*. Votre inscription au programme de fidélité vous permet de recevoir automatiquement par courriel notre infolettre, nos offres du moment, des codes promotionnels, des informations (actualités, nouveaux produits, etc.) autour de l'activité de **La Maison Smith**. Cette communication par courriel n'est pas obligatoire pour participer et profiter des avantages du programme de fidélité. Conformément aux lois applicables du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez vous désinscrire de notre liste d'envoi à tout moment, en cliquant sur "se désabonner", en bas de chaque courriel de **La Maison Smith**. En vous désabonnant, vous consentez à ne plus recevoir aucune communication par courriel de la part de **La Maison Smith**. L'entreprise n'est pas tenue de vous faire parvenir ces codes promotionnels, réductions et tout autre offres par un autre moyen d'envoi que celui utilisé au préalable, à savoir le courriel.

Les offres spéciales peuvent être personnalisées en fonction de vos comportements d'achat et de vos préférences, et peuvent inclure des réductions périodiques sur la nourriture, les boissons et les marchandises de **La Maison Smith**, ou la possibilité de gagner des points cadeaux. Les offres spéciales de **La Maison Smith** envoyées par courriel sont régies par les conditions d'utilisation énoncées dans le courriel envoyé. Les offres spéciales peuvent comporter certaines restrictions, notamment des dates d'expiration et de courtes périodes de rachat limitées dans le temps ou encore une restriction de cumuler et jumeler plusieurs offres en cours. Les offres spéciales vous sont personnelles et ne peuvent être partagées, copiées ou transférées. Certaines offres spéciales ne peuvent être appliquées qu'en succursale uniquement et vous pouvez être tenu de présenter votre carte de fidélité enregistrée sur votre compte de fidélité afin de profiter des offres spéciales. D'autres offres spéciales ne peuvent être appliquées que sur notre site internet : [www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com) et vous devrez peut-être créer un compte personnel sur notre site internet pour pouvoir bénéficier de certaines offres de **La Maison Smith** envoyées par courriel. Lisez attentivement chaque offre pour obtenir des détails, des dates d'expiration, des limitations et des restrictions spécifiques et pour connaître les conditions d'attribution des points cadeaux sur votre compte de fidélité.

En outre, votre échange de points accumulés dans le cadre du programme *Les Récompenses Smith* ne peut être combiné à aucune autre offre ou remise applicable aux récompenses pour lesquelles vous échangez ces points, sauf indication contraire expresse de **La Maison Smith**.

**La Maison Smith** se réserve le droit de modifier à tout moment le nombre et le type d'avantages supplémentaires offerts aux membres du programme *Les Récompenses Smith*.

### ***Inactivité du compte de fidélité***

Sans préavis, **La Maison Smith** se réserve également le droit de «désinscrire» et de rendre inéligible au programme *Les Récompenses Smith*, toute carte de fidélité ou compte de fidélité inactif depuis une (1) année. L'inactivité est définie comme aucun point gagné au cours d'une (1) année, à partir de la date de transaction la plus récente. Dans le cas où votre carte de fidélité ou votre compte de fidélité n'est pas enregistré ou rendu inactif, tous les points accumulés sur votre compte de fidélité sont nuls et sont définitivement perdus.

**La Maison Smith** se réserve le droit de changer, modifier, interrompre ou annuler le programme *Les Récompenses Smith* ou toute partie du programme *Les Récompenses Smith*, à tout moment et à sa seule discrétion, sans préavis.

# S M I T H

CAFÉ

---

## **5- Comment échanger vos points ?**

Les points obtenus dans nos succursales s'accumulent sur votre carte de fidélité. Ces points peuvent être utilisés contre une remise monétaire sur un achat et contre un cadeau parmi une liste prédéfinie. L'utilisation de ces points s'applique lors de votre passage en caisse dans les succursales de **La Maison Smith** uniquement et n'ont aucune valeur sur notre site internet ([www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com)) ou nos plateformes partenaires.

Pour utiliser vos points, veuillez vous présenter à la caisse dans l'une de nos succursales, munis obligatoirement de votre carte de fidélité et indiquez à notre équipier(e) la méthode d'échange souhaité parmi les deux (2) méthodes autorisées suivantes, à savoir convertir ses points en remise monétaire ou échanger ses points contre un cadeau.

### ***Convertir ses points en remise monétaire***

Convertir ses points en remise monétaire revient à échanger une partie ou l'entièreté de son solde de points contre une remise monétaire sur le ratio suivant : 100 points = 1,00\$.

*Par exemple : 900 points accumulés sur une carte de fidélité peuvent être échangés contre une remise de 9,00\$ à utiliser sur un achat en succursale.*

Cette méthode d'échange ne peut s'appliquer que sur un achat en cours qui n'a pas été préalablement encaissé, annulé ou remboursé. Cette remise monétaire peut s'appliquer sur tous les produits vendus par La Maison Smith dans ses succursales uniquement. Cette remise monétaire n'a aucune valeur sur notre site internet ([www.smithcafe.com](http://www.smithcafe.com)) ou sur nos plateformes partenaires. Le montant de points échangés en remise monétaire ne peut excéder le solde de points enregistré sur votre carte de fidélité.

### ***Échanger ses points contre un cadeau***

Échanger ses points contre un cadeau revient à utiliser ses points pour obtenir un cadeau au choix de **La Maison Smith** parmi la liste des cadeaux autorisés. Cette liste des cadeaux autorisés contre l'échange de points comporte quatre (4) niveaux de points progressifs. Cette méthode d'échange ne peut s'appliquer que si vous avez accumulé un nombre de points équivalent ou supérieur au nombre de points requis pour récupérer le cadeau souhaité. Si votre solde de points est inférieur au nombre de points requis pour le cadeau souhaité, l'échange ne pourra être appliqué en aucune façon. Cette méthode d'échange peut s'appliquer uniquement sur les produits de La Maison Smith qui sont listés exhaustivement ici :

- **Niveau 1, 100 points** sont requis pour obtenir un cadeau de la liste suivante : muffin, galette barre, boule énergie, limonade maison, thé glacé, café glacé, boisson barista de format petit (espresso simple, espresso double, allongé simple, allongé double, macchiato, americano, cappuccino, latte, cortado, flat white, shot in the dark, café filtre, chocolat chaud, mokaccino, canadiano, canadiano misto, dirty chai latte, chai latte, thé sencha, thé érable, thé perle du dragon, thé earl grey, thé noir assam, thé roiboos, tisane sublime et tisane menthe).
- **Niveau 2, 200 points** sont requis pour obtenir un cadeau de la liste suivante : gâteau (carotte, chocolat et fromage framboise), tarte (pacanes, pommes et citron), breuvage spécialisé (latte érable, latte caramel fleur de sel, thé matcha et london fog), smoothie (nordique, explorateur, avalanche, jo-montferrand, ravissant et guérisseur), bouteille de cold brew, boisson barista de format moyen ou grand (americano, cappuccino, latte, shot in the dark, café filtre, chocolat chaud, mokaccino, canadiano, canadiano misto, dirty chai latte et chai latte).

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÉDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

## CAFÉ

---

- **Niveau 3, 350 points** sont requis pour obtenir un cadeau de la liste suivante : pot (caramel et confiture), tasse email Smith, sandwich (BLT, caprese, croque-monsieur, croissant oeufs, croissant Smith, croque matin, grilled cheese, wrap chili, wrap poulet, wrap végétarien, miche végétarienne, miche gourmande, pointe de quiche, feuilleté, pizza végétarienne et pizza viande).
- **Niveau 4, 500 points** sont requis pour obtenir un cadeau de la liste suivante : tasse matte Smith, coffret duo, sac de café en format 340g (1653, tour de l'île, Charles Smith, Saint Laurent, décaféiné Notre-Dame, Colombie AAA, Ethiopie, Sumatra et Costa Rica).

Les options de personnalisations non-payantes ne seront pas comptabilisées dans le retrait des points (laits végétaux, café décaféiné, crème fouettée). En revanche, les options de personnalisation payantes tels que les shots de sirop (vanille, caramel, noisette, etc.) et les shots de café supplémentaires ne pourront être considérés comme partie intégrante du cadeau récupéré mais feront l'objet d'un traitement par la méthode de conversion en remise monétaire. Les conditions et règles s'appliquent donc de la même façon pour les options de personnalisation payantes qui pourront être échangées contre des points sur l'équivalence du prix de vente en succursale uniquement au moment du passage à la caisse.

Tout point excédentaire au montant de points requis pour obtenir un cadeau est conservé sur le solde de votre carte de fidélité et peut être alloué à une utilisation ultérieure. Par exemple, si vous avez 1000 points sur votre carte de fidélité et que vous en échangez pour obtenir un cadeau de type niveau 2, cet échange vous demandera 200 pour obtenir ladite récompense et il vous restera donc 800 points sur votre carte de fidélité.

Tout échange de points contre un cadeau du programme *Les Récompenses Smith* est définitif et irréversible.

## **6- Confidentialité et protection des données**

**La Maison Smith** s'engage à protéger la confidentialité de vos données issues du programme *Les Récompenses Smith*. Dans le cadre du programme *Les Récompenses Smith*, nous collectons et nous pouvons utiliser vos renseignements personnels aux fins suivantes :

- Pour paramétrer et gérer le programme *Les Récompenses Smith* incluant la gestion continue des comptes de fidélité et pour enregistrer les points et mettre à jour les soldes de points de manière précise;
- Pour traiter les échanges de points et distribuer les récompenses ou les autres offres d'échange conformément à une offre spéciale incitative;
- Pour permettre aux membres de participer aux promotions et aux concours que nous offrons à l'occasion;
- Pour communiquer avec les membres, incluant la distribution de l'infolettre Smith à ceux et celles qui ont accepté de la recevoir;
- Pour connaître les besoins et préférences de nos membres et pour nous aider à leur offrir des produits et des services qui répondent mieux à leurs besoins et qui tiennent compte de leurs intérêts;
- Pour conseiller nos membres autour de produits et de services qui pourraient susciter leur intérêt;

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÈDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

## CAFÉ

---

- Pour éventuellement personnaliser les offres d'échange de points selon leurs achats admissibles incluant les articles achetés, les succursales visitées et le moment où nos membres ont fait leurs achats;
- Pour d'autres raisons conformément à notre politique de confidentialité que vous pouvez consulter à tout moment sur notre site internet (<https://www.smithcafe.com>).

**La Maison Smith** demandera votre consentement avant d'utiliser vos renseignements personnels par le biais d'un courriel ou du carton d'inscription au programme de fidélité, sauf si cette raison est requise par la loi. Le fait que vous continuiez à participer au programme *Les Récompenses Smith* après réception d'un tel avis constituera votre consentement exprès à toute modification de ces conditions ou de tout autre élément de ce programme *Les Récompenses Smith*. Les renseignements personnels autour de nos membres sont considérés comme un actif de **La Maison Smith**. Si notre entreprise est cédée à un nouveau détenteur, les renseignements personnels de nos membres peuvent être transférés au nouveau détenteur et considérés comme étant l'un des actifs du nouveau détenteur.

### **7- Modifications du programme *Les Récompenses Smith***

- Pour les résidents du Canada en dehors de Québec

**La Maison Smith** se réserve le droit de restreindre, d'interrompre ou de tout autre manière modifier tout aspect du programme *Les Récompenses Smith*. Nous pouvons modifier en tout ou en partie ces conditions en tout temps. En particulier, mais sans restreindre la portée de ce qui précède, nous pouvons modifier :

- les conditions d'admissibilité de participation à ce programme *Les Récompenses Smith*;
- la façon dont un participant admissible participe au programme *Les Récompenses Smith*;
- la façon dont les points sont obtenus et la manière de calculer le taux d'obtention des points;
- la façon dont les points sont échangés et la manière de calculer le taux d'échange des points.

Dans l'éventualité où ces conditions ou tout élément du programme *Les Récompenses Smith*, seraient restreints, interrompus ou modifiés, nous vous avertirons en affichant les conditions modifiés sur le site internet (<https://smithcafe.com/pages/programme-fidelite>), et/ou en envoyant un courriel. Le fait que vous continuiez à participer au programme *Les Récompenses Smith* après réception d'un tel avis constituera votre consentement exprès à toute modification de ces conditions ou de tout autre élément de ce programme *Les Récompenses Smith*. Si vous n'acceptez pas ces modifications, vous pourrez annuler votre participation au programme *Les Récompenses Smith* sans frais, ni pénalité, ni indemnisation de résiliation.

Ces conditions sont régies par les lois de l'Ontario et les lois fédérales applicables en Ontario.

- Pour les résidents du Québec

**La Maison Smith** se réserve le droit de restreindre, d'interrompre ou de tout autre manière modifier tout aspect du programme *Les Récompenses Smith*. Nous pouvons modifier en tout ou en partie ces conditions en tout temps. En particulier, mais sans restreindre la portée de ce qui précède, nous pouvons modifier :

- les conditions d'admissibilité de participation à ce programme *Les Récompenses Smith*;
- la façon dont un participant admissible participe au programme *Les Récompenses Smith*;
- la façon dont les points sont obtenus et la manière de calculer le taux d'obtention des points;
- la façon dont les points sont échangés et la manière de calculer le taux d'échange des points.

---

SMITHCAFE.COM

CAFÉ | TORRÉFACTION | TRAITEUR

NOTRE-DAME • DES JARDINS • ST-JEAN • LIMOILOU • BELVÈDÈRE • ILE D'ORLÉANS

# S M I T H

CAFÉ

---

Dans l'éventualité où ces conditions ou tout élément du programme *Les Récompenses Smith* seraient restreints, interrompus ou modifiés, nous vous avertirons au moins 30 jours avant que la modification ne prenne effet en affichant les conditions modifiées sur le site internet du programme de fidélité (<https://smithcafe.com/pages/programme-fidelite>), en envoyant un avis à votre adresse courriel et en précisant la nouvelle disposition, ou la disposition modifiée et la date où la modification prend effet. Le fait que vous continuiez à participer au programme *Les Récompenses Smith* après réception d'un tel avis constituera votre consentement exprès à toute modification de ces conditions ou de tout autre élément de ce programme *Les Récompenses Smith*. Si la modification entraîne une augmentation ou une diminution de vos obligations, ou si vous n'acceptez pas une telle modification, vous pouvez refuser une telle modification et résilier ou annuler votre participation au programme *Les Récompenses Smith* sans frais, ni pénalités, ni indemnités de résiliation en nous envoyant un avis à cet effet pas plus tard que 30 jours après que la modification ait pris effet à l'adresse courriel indiquée sur l'avis.

Ces conditions sont régies par les lois du Québec et les lois fédérales applicables dans cette province et concernant les résidents du Québec.

## **8- Résiliation du programme *Les Récompenses Smith***

Sous réserve des lois applicables, si des événements en dehors du contrôle de **La Maison Smith** affectent notre capacité à exploiter le programme *Les Récompenses Smith*, comme déterminé par **La Maison Smith** à sa seule et unique discrétion, le programme *Les Récompenses Smith* peut être arrêté ou résilié sans autre avis et sans qu'aucune responsabilité ou obligation soit imputée à **La Maison Smith**.

Sous réserve des lois applicables, **La Maison Smith** se réserve le droit de résilier le programme *Les Récompenses Smith*, ou toute partie de celui-ci, en tout temps après un préavis écrit de 60 jours (devant être fourni par les établissements participants, sur le site internet du programme de fidélité, <https://smithcafe.com/pages/programme-fidelite>, et/ou par d'autres communications aux membres du programme *Les Récompenses Smith*, incluant un courriel).

Sous réserve des lois applicables, **La Maison Smith** se réserve le droit de retirer, de modifier ou d'arrêter le programme *Les Récompenses Smith* (ou de modifier ces conditions) de quelque façon que ce soit, dans l'éventualité d'une erreur, d'une omission, d'une panne technique, d'un virus informatique, de bogues, de falsification, d'intervention non autorisée ou de toute autre cause en dehors du contrôle raisonnable de **La Maison Smith**, qui interfère avec la bonne opération du programme *Les Récompenses Smith* conformément à ces conditions. Toute tentative d'endommager délibérément tout site internet ou toute application pour appareil mobile, ou toute tentative pour miner la légitime exploitation du programme *Les Récompenses Smith* de quelque façon que ce soit, entraînerait l'arrêt du programme *Les Récompenses Smith* et également un risque de poursuites judiciaires (comme établi par **La Maison Smith** à sa seule et unique discrétion).

## **8- Conditions d'ordre général**

Il n'existe aucune condition, déclaration, garantie, exprès ou tacite, légale ou autre sauf celles expressément énoncées aux présentes. Lorsque vous faites affaire sur internet avec **La Maison**

# S M I T H

## CAFÉ

---

**Smith**, vous consentez à la formation de rapports contractuels par communication électronique. Les décisions de **La Maison Smith** quant à l'interprétation de ces conditions et de toute autre question ou de tout litige concernant le programme *Les Récompenses Smith* sont sans appel.

Tout a été mis en œuvre pour s'assurer que les informations décrites aux présentes et sur tout le site internet relié sont exactes. Toutefois, **La Maison Smith** n'est pas responsable de, et n'accepte aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les documents imprimés de ces conditions.

Toute renonciation par **La Maison Smith** au respect, à l'exécution ou à la conformité par un participant à toute disposition de ces conditions prendra effet uniquement dans ces cas précis et ne sera pas considérée comme un renoncement des droits et recours de **La Maison Smith** en raison de tout autre manquement à respecter, à exécuter ou à se conformer aux dispositions de ces conditions. Aucun retard ou aucune omission de **La Maison Smith** à exercer ses droits ou ses recours prévus aux présentes ne constitue une renonciation de tout autre droit ou de tout autre recours.

Par votre participation au programme *Les Récompenses Smith*, vous (et votre parent ou tuteur légal en votre nom si vous n'avez pas atteint l'âge de la majorité dans votre territoire de résidence) acceptez par les présentes de libérer **La Maison Smith Inc** et chacune de ses succursales et chacun de ses fournisseurs et toute autre partie pouvant à l'occasion participer à la gestion et à l'exploitation du programme *Les Récompenses Smith*, ainsi que chacun de leurs dirigeants, directeurs, représentants, employés, successeurs et ayant-droit respectif (collectivement nommé les "Renonciataires") de toute perte, toute responsabilité, toute demande, tout dommage et toute dépense revendiqués par toute entité liée de quelque façon que ce soit à ce programme *Les Récompenses Smith*, à votre participation à celui-ci et/ou à l'attribution et à l'usage ou au mauvais usage de toute récompense obtenue par l'échange de points dans ce programme *Les Récompenses Smith*.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, TOUS LES ASPECTS DU PROGRAMME SONT FOURNIS "TELS QUELS" SANS AUCUNE CONDITION, DÉCLARATION, NI GARANTIE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, EXPRÈS OU TACITE, INCLUANT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES À L'ÉGARD DE LEUR QUALITÉ MARCHANDE, DE LEUR ADÉQUATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU DU FAIT QU'ILS N'ENTRAÎNENT AUCUNE CONTREFAÇON.

Dans l'éventualité où toute disposition de ces conditions se révéleraient illégales, il y aura une nullité partielle de ces conditions d'utilisation lorsque la/les clause(s) en question n'est/ne sont pas déterminante(s) de sorte que ces conditions peuvent continuer à exister sans cette/ces clause(s).